

Conseil municipal du 10 /12/ 19

L'an deux mille dix-neuf, le 10 décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents :Mme BRUNET , Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS, Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL

Absents excusés : Mr LAPORTE, Mme VIZCAY

Absents : Mr ROMANI, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Délibération modifiée cession terrain
- 2/ Soutien au Trésor Public
- 3/ Choix des installations pour internet et téléphonie
- 4/ Convention passage électrique
- 5/ Questions diverses

1/ Modification de la délibération 2019.11.12.01

La modification est votée pour désigner un signataire et modifier également les conditions de cession (voir délib 2019.12.10.01)

Vote à l'unanimité

2/ Soutien au Trésor Public

Le Maire lit la motion transmise par les agents du Trésor, inquiets pour leur emploi et pour la situation des usagers dans le Comminges.

Vote à l'unanimité

3/ Choix d'un installateur internet

La société PROSOLUCE propose de revoir l'installation en divisant les lignes d'accès et en améliorant le matériel en place. C'est le seul organisme qui propose une modification des installations sans se contenter de la pose du matériel. Il propose aussi sans frais supplémentaire de faire une installation à la salle polyvalente pour répondre aux exigences de la commission de sécurité. De plus, cette entreprise est sur notre territoire ce qui ne peut que nous « rassurer » en tant que client.

Accord de l'ensemble des conseillers

4/ Convention avec ENEDIS pour photovoltaïque de Savarhès

5/ Questions diverses

- Mme RAMOS fait le bilan des dossiers d'urbanisme pour l'année 2019.
- Mme CORTINAS fait le compte-rendu du conseil d'école (1^{er} trimestre)
- Mr TEILLOL précise les dates et le contenu des manifestations à venir (concert de Noël, cérémonie des vœux) organisées par la municipalité.

La séance est levée à 19h30.